



VILLE DE  
**Redon**  
Pôle Revitalisation Centre-Ville et Vie  
Commerciale  
Service Vie Commerciale  
02 99 71 88 79  
[viecommerciale@mairie-redon.fr](mailto:viecommerciale@mairie-redon.fr)

## FORMULAIRE D'INSCRIPTION MARCHÉ DE NOËL 2019 HALLES DU CENTRE-VILLE

Je soussigné(e),

Nom : ..... Prénom : .....

Représentant l'Association : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél. : ..... E.mail : .....

Titulaire de la pièce d'identité n° .....

Délivrée le ..... à .....

Produits vendus : .....

- Participation 2018                       1<sup>ère</sup> inscription  
 Emplacement Halles .....

**A RETOURNER :** (Obligatoire pour la prise en compte de l'inscription)

Le formulaire complété, signé et accompagné :

- de la photocopie lisible recto-verso de votre pièce d'identité,
- de la photocopie lisible de votre carte commerçant non sédentaire,
- de la photocopie du KBIS,
- de la photocopie carte de séjour (pour ressortissants étrangers),
- de la photocopie d'attestation d'assurance,
- demande d'autorisation de débit de boissons 3<sup>ème</sup> catégorie pour vente d'alcool (auprès du Service Population de la Mairie).

**LUTTE CONTRE LA FRAUDE :**

- Contrôle des papiers et respect de l'emplacement attribué tout au long de la journée.
- **Présence obligatoire jusqu'à la fermeture du marché (19h00).**
- **Arrivée et installation du stand entre 7h00 et 9h00.**
- Mesure d'expulsion dès 7h00 pour tout contrevenant.
- Tout commerçant installé sans autorisation sera verbalisé, expulsé et interdit de participation.



# MARCHÉS DE NOËL 2019

Les 15 et 22  
décembre

## Participation Halles du centre-ville :

Dimanche 15

Dimanche 22

## TARIFS 2019 :

- Etals nus ou avec vitrine (non démontable) : 4€50 le ml  
 Supplément usage d'électricité : 2€00 (forfait/jour)

## INFORMATIONS IMPORTANTES A RESPECTER :

- ☛ Ouverture des Halles pour installation à 7h00 sur présentation de votre courrier de confirmation,
- ☛ La mise en place des stands doit être terminée pour 9h30 (Décoration, étiquetage,...),
- ☛ Les vitrines sont non démontables,
- ☛ Ouverture et fermeture au public : de 10h00 à 19h00,
- ☛ Gratuité pour les associations redonaises sur présentation des statuts,
- ☛ Priorité aux commerçants abonnés le dimanche 22 décembre,
- ☛ Fermeture des Halles à 20h00 maximum.

J'atteste avoir lu le Règlement se rapportant au Marché de Noël et m'engage sur l'honneur à le respecter en tous points. En cas de non-respect de l'autorisation qui me sera délivrée, je m'expose aux sanctions prévues par ledit Règlement.

En complétant et retournant ce formulaire, je déclare accepter ledit règlement ainsi que donner mon consentement au traitement de mes données dans le cadre de l'inscription aux marchés de Noël.

Fait à : \_\_\_\_\_ le \_\_\_\_\_ Signature précédée de « Bon pour accord »

**DOCUMENT A RETOURNER impérativement avant le 31 OCTOBRE 2019.**

Conformément au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) en vigueur depuis le 25 mai 2018, la Ville de Redon, dont le Maire est responsable du traitement, collecte vos données qui seront traitées par ses agents. Ces données sont nécessaires pour l'inscription aux marchés de Noël. En complétant et retournant ce formulaire, vous donnez votre consentement au traitement de vos données. Ces données seront conservées selon les préconisations relatives au tri et à la conservation des archives produites par les communes dans leurs domaines d'activités spécifiques (DGP/SIAF/2014/006).

Vous disposez à tout moment d'un droit d'opposition, accès, rectification, effacement et de limitation en vous adressant à la Ville de Redon, CS 80254, 35601 Redon Cedex ou [rgpd@mairie-redon.fr](mailto:rgpd@mairie-redon.fr). Pour toute question, vous pouvez vous adresser au délégué à la protection des données à l'adresse suivante : Centre de Gestion d'Ille-et-Vilaine, Village des collectivités territoriales, 1 avenue de Tizé, CS 13600, 35236 Thorigné-Fouillard Cedex ou [dgd@cdg35.fr](mailto:dgd@cdg35.fr). En cas de manquement à ces obligations, vous pouvez saisir la CNIL.

